

NT

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

PREFECTURE DE MBOUDA

SERVICES DES AFFAIRES  
ECONOMIQUES ET FINANCIERES



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-travail-patrie

DECISION PREFECTORALE N°02/DP/F.31/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/F.31/SAEF/CPDM/21 DU 19 AVRIL 2021, POUR LA REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU PREMIER ADJOINT PREFECTORAL DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE).

**Maitre d'ouvrage :** Préfet du Département des Bamboutos.

**Financement :** Budget d'investissement Public (BIP) Exercice 2021

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, AUTORITE CONTRACTANTE**  
Officier de l'Ordre National de la Valeur

Vu la Constitution ;  
Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;  
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifier et complété par les décrets n° 2015/434 du 02 octobre, n° 2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement.  
Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation des marchés publics ;  
Vu le Décret n° 2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur ETAPA François Franquelin, en qualité de Préfet du Département des Bamboutos ;  
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;  
Considérant l'arrêté n°0205/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions départementales de passation des marchés publics ;  
Considérant la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;  
Considérant la circulaire n°005/LC/MINMAP du 07 novembre 2013, prescrivant les seuils de compétence, les modalités de contrôle de l'exécution des Marchés Publics et de la délivrance du visa préalable par les responsables des services déconcentrés du Ministère des Marchés publics ;  
Considérant la circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;  
Considérant l'Appel Offres National Ouvert n°02/AONO/F.31/SAEF/CPDM/21 du 19 Avril 2021 pour des travaux de réhabilitation de la résidence du Premier Adjoint Préfectoral de Mbouda  
Considérant le procès-verbal n°11/PV/F.31/CDPM/2021 d'examen du rapport d'analyse de la Sous-commission ;  
Considérant la lettre n°02/NS/CDPM/2021 du 18 Mai 2021 relative à la proposition d'attribution de la commission de passation des Marchés Publics des Bamboutos.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : La lettre-commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	Libellé	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai de livraison
Lot 1	Réhabilitation de la résidence du Premier Adjoint Préfectoral de Mbouda	GROUPE WAM'S INTERNATIONAL SARL BP:174 Bamenda Tél: 677506550	Dix millions (10 000 000) francs CFA	Trois(03) mois

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

**AMPLIATIONS :**

- MINAT/ Ydé
- MINMAP/ Y'dé
- DDMINMAP
- ARMP/Ouest
- PRESIDENTCDPM/ Btos
- INTERESSEDOSSIER,
- CHRONO/ARCHIVES.



ETAPA François Franquelin  
Administrateur Civil Principal  
Hors échelle